

Vivre sans lunettes

Prof. François Majo Chirurgien ophtalmologue, privat-docent UNIL
Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, Lausanne

Conférence du 26 novembre 2013, Sierre, aula de l'Hôpital.

Près de la moitié des Européens adultes portent des lunettes ou des lentilles de contact. Si utiles que soient les lunettes, elles constituent la plupart du temps un accessoire encombrant. Elles causent une gêne dans un grand nombre de situations quotidiennes. On peut penser aux activités sportives en général; mais aussi plus simplement au rasage pour les hommes, au maquillage pour les femmes; et à tant d'autres démarches quotidiennes, à l'intérieur de la maison comme à l'extérieur.

Il est à peine nécessaire de mentionner d'autres désagréments ponctuels: la perte, la casse, l'oubli etc.

Quant aux lentilles, elles présentent aussi leur lot d'inconvénients, sans parler d'intolérances plus ou moins aiguës.

Depuis le milieu des années 1990, il est possible de corriger, par une opération relativement légère pour le patient, la plupart des défauts de la vue, soit la myopie, l'astigmatisme, l'hypermétropie, la presbytie. Et l'Hôpital Jules-Gonin, à Lausanne, a conduit cette technique d'opération - la chirurgie réfractive - à un remarquable niveau d'excellence.

C'est cette technique qu'est venu présenter à un public captivé le Prof. François Majo, chercheur auprès de cette institution et privat-docent à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne.

Il y a deux types d'opérations possibles: l'une réalisée avec un rayon laser particulier; l'autre avec un rayon laser et le prélèvement d'une fine lamelle de la cornée. La seconde méthode est effectuée selon une technique d'assistance informatique.

Sans entrer dans le détail de ces interventions hautement sophistiquées, on relèvera que leur perception par le patient est très légère. L'anesthésie est locale, l'opération brève (15 à 30 minutes au maximum). Le taux de réussite obtenu par l'Hôpital Jules-Gonin est supérieur à 97%.

La chirurgie réfractive est une solution de confort à un problème pratique et concret. Malheureusement, cette intervention n'est pas prise en charge par les caisses maladie. Cependant, si l'on compare son coût avec la part non subventionnée des verres correcteurs, il apparaît que l'opération se justifie pleinement pour toutes les personnes qui souhaitent se débarrasser de leurs lunettes, qu'il s'agisse d'un choix pratique ou esthétique.

<http://www.projetsante.ch>